

SGP The GEF
Small Grants
Programme



Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des plantes aromatiques et médicinales (PAM)

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05

CAHIER DES CHARGES n°0001/2024

Prestations de services pour la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales dans la colline Sidi Amor

Mai 2024

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

1. Clauses administratives de la Consultation

Le Groupement de Développement Agricole Sidi Amor (GDA Sidi Amor) envisage d'acquérir, par voie de consultation, prestations de services pour la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales dans la colline Sidi Amor au profit du GDA Sidi Amor dans le cadre de son projet "renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM" financé par le PMF FEM du PNUD.

ARTICLE 1 : OBJET ET DATE DE PUBLICATION DE LA CONSULTATION

Le Groupement de Développement Agricole Sidi Amor (ci-après désigné par le GDA Sidi Amor) se propose de lancer une consultation pour la Prestation de Services pour la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales au profit du GDA Sidi Amor selon les désignations dessous mentionnées :

Service	Désignation
01	Fourniture d'arbres
02	Plantation d'arbres
03	Fourniture de PAM
04	Plantation de PAM sur 2 hectares
05	Maintenance de PAM
06	Installation d'une pépinière de 51 m ²
07	Travaux de Conservation Eau et Sols (CES)
08	Travaux de compostage
09	Installation d'un réseau d'irrigation

Et ce, selon les conditions du présent cahier des charges et les spécifications techniques minimales ci-jointes. La publication de la consultation est du mardi 29 Mai au 08 juin 2024 compris.

Les soumissionnaires doivent participer à tous les articles et soumettre une seule offre combinée.

ARTICLE 2 – LANGUE DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire, ainsi que toutes les correspondances, les caractéristiques techniques et toute documentation concernant l'offre, doivent obligatoirement être rédigées en langue française.

ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Est habilité à soumissionner toute entreprise capable de fournir les prestations de services fixées par le présent cahier des charges dans le délai contractuel et garantir la bonne reprise des semis et le bon fonctionnement des équipements installés.

Les soumissionnaires sont invités à effectuer une visite sur site avant de soumettre leur proposition. La visite sur site est prévue avant le mardi 04 mai 2024 au GDA Sidi Amor. Les soumissionnaires intéressés sont tenus à confirmer leur participation au préalable en contactant par mail le coordinateur du projet : selmene.s@outlook.fr et en copie contact@gdasidiamor.org

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

Les soumissionnaires sont invités à poser des questions et à prendre des mesures pour évaluer les conditions du site et les défis potentiels liés à la mise en œuvre des services proposés. Toute information obtenue lors de la visite sur site doit être considérée comme confidentielle et ne doit pas être divulguée à des tiers sans l'autorisation du GDA Sidi Amor. Les soumissionnaires sont tenus à signer un accord de confidentialité avant de participer à la visite sur site.

ARTICLE 4 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE L'OFFRE

Art 4.1 – Réception des offres :

Les offres doivent parvenir au choix :

1. Option 1 : Sous pli fermé et recommandé par voie postale ou par rapide poste ou remise directement au GDA Sidi Amor et ce à l'adresse suivante : 150 rue ferdaoues, Hay Cheker, Burjtuil et ce, au plus tard le : vendredi 08/06/2024 à 12h.00.

Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre du GDA Sidi Amor faisant foi. L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante : « NE PAS OUVRIR CAHIER DES CHARGES relatif à des prestations de services pour la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales dans la colline Sidi Amor ».

2. Option 2 : Par envoi électronique aux adresses emails suivantes avec pour objet « **Soumission cahier des charges n°0001/2024** » :
 - a. contact@sidiamor.org
 - b. selmene.s@outlook.fr

L'offre doit contenir obligatoirement, et sous peine de nullité, toutes les pièces citées à l'article 4.2 ci-après, dûment remplies, datées, signées et réparties dans deux enveloppes intérieures cachetées. Toute offre qui parviendra après la date limite de réception fixée dans la présente consultation sera rejetée. Les offres envoyées ou déposées ne peuvent être ni modifiées ni révisées ni retirées après l'ouverture des plis.

Art 4.2 – Contenu des offres :

Les pièces constitutives de l'offre objet de la Consultation sont :

L'enveloppe extérieure (dossier administratif) :

- Présentation de l'entreprise : son historique, ses qualifications et son expérience dans le secteur de l'horticulture, de l'aménagement et entretien des espaces verts (une expérience d'au moins 5 ans est exigée).
- Copie de la carte d'identification fiscale
- Extrait du Registre National des Entreprises
- Un engagement écrit concernant la période de maintenance (selon le modèle joint en annexes).

L'enveloppe extérieure doit, en outre, contenir les 2 enveloppes A et B suivantes :

- L'enveloppe « A » cachetée et intitulée “ Offre technique ” contenant : Le cahier et formulaires des spécifications techniques dûment remplis, signés et paraphés par le soumissionnaire ainsi que toutes les pièces justificatives appuyant les réponses par de l'expérience, des qualifications et des références solides dans des projets similaires déjà réalisés.
- et l'enveloppe « B » doit porter la mention “ Offre financière” contenant :
 - La soumission qui constitue l'acte d'engagement (selon le modèle joint en Annexes).

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

- La proposition financière basée sur le bordereau des prix (selon le modèle joint en Annexes).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix en Hors TVA (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Les prix doivent être libellés en Dinars Tunisiens.

ARTICLE 5 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 6 : MODÈLE DE BORDEREAU ET CONDITIONS DES PRIX

Le soumissionnaire sera tenu à respecter le modèle de bordereau des prix figurant dans le modèle joint en annexes. Les soumissionnaires doivent aussi présenter leurs prix en Hors TVA et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en Dinars Tunisiens.

ARTICLE 7 : REPRESENTATION ET SERVICE APRES VENTE

Le soumissionnaire doit s'engager par écrit à assurer le service après-vente pendant un délai minimum de 6 mois à compter de la date de réception finale de la pépinière et du système d'irrigation.

ARTICLE 8 : DELAI D'EXECUTION ET CALENDRIER DES SERVICES

Le délai global d'exécution commence à partir de la signature du contrat. Ce délai est de 10 mois. On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour fournir les prestations de services prévues par le présent cahier des charges.

Le déroulement des services devrait poursuivre le calendrier suivant (les services peuvent être réalisées durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit) :

No. Service	Intitulé du Service	Date et période de réalisation
01	Fourniture d'arbres	Juin -Juillet
02	Plantation d'arbres	Octobre-Janvier
03	Fourniture de PAM	Juin-Juillet
04	Plantation de PAM sur 2 hectares	Octobre-Janvier
05	Maintenance de PAM	Après la plantation
06	Installation d'une pépinière de 51 m ²	Juillet-Août
07	Travaux de Conservation des Eaux et du Sol (CES)	Avant la plantation
08	Travaux de compostage	Avant Novembre
09	Installation d'un réseau d'irrigation	Avant la plantation

ARTICLE 9: ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

Après avoir vérifié la conformité des offres avec l'objet du contrat et la vérification de toutes les pièces constituant l'offre, seront rejetées :

- Les offres qui ne contiennent pas tous les documents exigés dans l'article 4.2 ;
- Les offres qui ne contiennent pas les formulaires de propositions techniques ;
- Les offres non accompagnées du bordereau des prix ou de la soumission.

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

L'évaluation des offres s'effectuera en trois étapes selon des grilles d'évaluation. La note maximale d'évaluation globale est 100 points avec une note technique maximale de 70 points et une note financière maximale de 30 points.

Etape 1 : Evaluation de la conformité

La commission d'évaluation s'assure que les différents services proposés sont conformes aux caractéristiques et spécifications techniques définies dans l'appel d'offre. Le comité d'évaluation se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour évaluer cette conformité. .

Etape 2 : Evaluation technique

Les soumissionnaires doivent présenter des offres ayant des caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques minimales ci-jointes.

La commission d'évaluation procède à la vérification de la qualité et de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire selon un tableau d'évaluation technique basée sur les exigences techniques fixées dans le cahier des charges.

Les offres techniques ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 40/70 seront soumises à l'évaluation financière.

Si l'offre la moins-disante s'avère non conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques particulières, et si le soumissionnaire a moins de 5 ans d'expérience ou n'a pas d'expérience pertinente justifiée pour réaliser les services demandés, la commission d'évaluation rejette cette offre. Il sera, par la suite, procédé, selon la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes restantes en suivant le classement financier croissant.

Etape 3 : Evaluation financière

La commission d'évaluation procède à l'évaluation de l'offre financière pour les soumissions ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 40/70.

La note globale sera la somme des notes technique et financière pondérées.

Le marché sera attribué à l'offre ayant obtenu la meilleure note sur 100 points. En cas de désistement, le marché sera attribué à l'offre suivante.

ARTICLE 11: DELAI POUR PROCEDER A LA RECEPTION

Une fois l'exécution des services du contrat achevée, un procès-verbal de réception est rédigé et signé par les parties concernées. La réception définitive sera prononcée après que le prestataire de service a honoré tous les engagements afférents à la commande.

ARTICLE.... : GARANTIE DE LA QUALITE DES PLANTS FOURNIS

Le prestataire de services s'engage par écrit à remplacer tous les plants transplantés et qui n'ont pas repris (desséchés) au terme de six mois après la date de transplantation.

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

ARTICLE 12 : MODE DE PAIEMENT

Le paiement du montant de la commande sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant fourni par le prestataire de service sur présentation de facture en quatre (04) exemplaires, accompagnée des bons de livraison correspondants, et du procès-verbal de réception correspondant dûment signé par les parties concernées.

Les paiements seront effectués selon la modalité suivante :

- 30% à la signature du contrat ;
- 50 % du montant après la réalisation des services 1/3/6/7 ;
- 10% du montant après la réalisation des services 2/4/5/8/9 et signature du PV de réception de l'ensemble des services.
- 10% après une période d'essai des installations de 15 jours partir de la date de signature du PV de réception

L'agent comptable du GDA Sidi Amor doit payer procèdera aux paiements du fournisseur, selon les modalités prédéfinies, ci-avant, dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de l'ordre de paiement.

A Le

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom : Prénom :

Qualité :

(Cachet et signature)

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

Formulaire de proposition technique

No.	Service	Spécifications techniques minimales exigées	Choix techniques proposés
01	Fourniture de plantules en bon état	Fourniture de : <ul style="list-style-type: none"> • 200 caroubiers • 200 Eucalyptus globulus • 100 Acacia cyanophylla 	
02	Plantation d'arbres	Plantation de 500 caroubiers	
03	Fourniture des PAM	Fourniture de 2000 PAM (plantes aromatiques et médicinales) : <ul style="list-style-type: none"> • 500 Lavandins • 500 Helichrysum • 1000 Géranium rosat 	
04	Plantation des PAM sur 2 hectares	Plantation de PAM sur 2 hectares en respectant un écartement des plantations selon les variétés : <ul style="list-style-type: none"> - Lavandins : écartement de 80 cm sur la ligne et 2 m en interligne ; - Helichrysum : écartement de 80 cm sur la ligne et 2 m en interligne ; - Géranium : écartement de 1 m sur la ligne et 2 m en interligne. 	
05	Maintenance des PAM	Suivi de la croissance des plantations selon les bonnes pratiques, pendant les 6 mois suivant la plantation : <ul style="list-style-type: none"> - élimination non chimique des adventices ; - Suivi de l'irrigation. 	

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

06	Installation d'une pépinière de 51 m ²	<ul style="list-style-type: none"> - Achat et installation d'une structure tunnel de 3 mètres de large sur 17 mètres de long et 2 mètres de hauteur, composée d'une structure en acier galvanisé et d'une toile d'ombrage de 50% d'occultation. - Achat et installation d'une toile tissée hors-sol pour 51 m² - Fourniture et installation d'accessoires et raccords pour un système d'irrigation par aspersion. 	
07	Travaux de Conservation des Eaux et du Sol (CES)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de terrassement pour l'installation d'une pépinière de 51 m² en milieu montagneux ; - Travaux de terrassement des espaces de plantations d'un (1) hectare dégradé ; - Travaux de préparation du sol d'un (1) hectare : labour profond et labour de croisement. 	
08	Travaux de compostage	Fourniture et épandage de 20 tonnes de compost sur les zones de plantations	
09	Installation d'un réseau d'irrigation	<p>Conception et mise en place d'un système d'irrigation localisée pour les plantations PAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'installation d'un système goutte à goutte de 2000 mètres linéaires, autorégulant 4L/H espacer de 40 cm d'écartement entre les goutteurs. - La fourniture et la mise en place du réseau primaire (600 Mètres linéaires), PEHD 50 PN6 de la citerne de stockage (définir la capacité et les matériaux ?) au site de plantation 	

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

ANNEXES

Annexe 01 : Modèle de Bordereau des prix

Annexe 02 : Soumission

Annexe 3 : Engagement de service après-vente

Annexe 04 : Présentation du projet

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

**Annexe 01
BORDEREAU DES PRIX**

Module	Désignation	Prix en D.T. / H.T (*)	Taux TVA	Prix en D.T. / T.T.C.
01	Fourniture d'arbres			
02	Plantation d'arbres			
03	Fourniture des PAM			
04	Plantation des PAM			
05	Maintenance des PAM			
06	Installation d'une pépinière de 51 m ²			
07	Travaux de Conservation des Eaux et du Sol (CES)			
08	Fourniture et épandage du compost			
09	Installation d'un réseau d'irrigation localisée			

(cachet et signature)

Annexe 02

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

Soumission pour prestations de services pour la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales dans la colline Sidi Amor

Je soussigné (1) :

agissant en qualité de (2) :

de l'entreprise(3) :

Adresse (4) :

Téléphone :

E-Mail :

Site INTERNET (s'il y en a):

Registre National des Entreprises N° :

Matricule fiscale :

Affiliation à la CNSS N° :

Domiciliation bancaire :

RIB bancaire. N°:

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges n° 0001/2024 concernant les prestations de services pour la fourniture et plantation des Plantes Aromatiques et Médicinales ainsi des arbres mentionnées dans le cahier des charges, sur la colline Sidi Amor et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant de ma soumission est de :

Montant Hors Taxes :

Montant de la TVA :

Soit un Total Toutes Taxes Comprises de :

Le délai d'exécution global est fixé à 10 mois y compris dimanches et jours fériés, compté à partir du lendemain de la date de signature du contrat.

Fait à....., le.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de l'entreprise.

(4) Adresse de l'entreprise .

Projet de renforcement de capacités d'un groupe de femmes dans le site de Sidi Amor à travers la valorisation des PAM

Projet n° TUN/SGP/OP7/Y4/STAR/BD/2023/05 **CAHIER DES CHARGES n°0001/2024**

**ENGAGEMENT CONCERNANT LE SERVICE APRES VENTE
ET LA DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGE**

Je soussigné (1)

agissant en tant que (2)

de l'entreprise (3)

m'engage à assurer la représentation, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange des équipements proposés par mes soins dans le cadre de la consultation N° 0001/2024 pendant au moins 6 mois à partir de la date de l'installation du système d'irrigation et de la pépinière.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

Annexe 04

Présentation du projet

Contexte du projet

Le GDA Sidi Amor s'est engagé dans une activité majeure d'adaptation au changement climatique, visant à atténuer les effets négatifs de ce phénomène. Le GDA s'engage à planter des cultures résilientes et à travailler avec des partenaires locaux pour offrir à tous les bénéficiaires ciblés par le Projet les outils et les connaissances nécessaires pour préserver leur environnement

Objectif du projet

Le projet se propose de renforcer les capacités d'un groupe de femmes rurales afin d'augmenter leurs surfaces de plantations de plantes aromatiques et médicinales, améliorer leurs conditions socio-économiques et préserver la biodiversité de leur milieu. Les principales composantes du projet sont :

- Amélioration de la qualité du sol ;
- Amélioration de la gestion de l'eau ;
- Renforcement de la biodiversité ;

L'augmentation des surfaces de plantations ira de pair avec une augmentation de la biomasse végétale qui sert de base aux actions de valorisation entreprises par le groupe.

Site du Projet

Sur une colline desséchée par plusieurs facteurs naturels et anthropiques, le GDA Sidi Amor est situé dans une zone forestière périurbaine, dont l'humidification est essentielle pour renforcer la biodiversité. Cette action vise particulièrement à favoriser la croissance de plantes aromatiques et médicinales telles que le romarin, le thym, etc. Toutefois, la zone fait face à des défis notables, notamment les incendies récurrents qui augmentent l'érosion des terrains en pente et le pâturage abusif qui entravent la régénération forestière et dégradent progressivement la qualité du sol.

Pour contrer ces problèmes et réussir le reboisement, il est crucial d'établir un programme dédié à la protection et à la mise en valeur des jeunes plantes (ou bien des plants). Cela inclut des actions d'irrigation régulières pour soutenir leur croissance. De plus, les espaces de PAM restaurés bénéficieront de la distillation, un savoir-faire que le GDA Sidi Amor maîtrise et exploite pour valoriser les ressources en PAM de la région. Ce projet représente donc une démarche intégrée visant à revitaliser et valoriser l'écosystème de la colline de Sidi Amor.

L'ensemble des modules présentés ci-avant sera mis en œuvre au sein du GDA Sidi Amor et en collaboration avec les riverains de la colline Sidi Amor à travers une approche inclusive